



Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire Us Argentré

Association : Us Argentré RNA:W532000707

Adresse : Mairie Argentré, place de l'église 53210 Argentré

Le lundi 20 juin 2021, de 20h à 22h30, les membres de l'association Us Argentré se sont réunis à la salle de l'Escapade à Argentré, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président Mr Marcel CHESNAY.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par Mr Marcel CHESNAY, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr Daniel HOUDOU, secrétaire de l'association.

Les membres de la section étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer en vertu des statuts de L'US Argentré.

L'ordre du jour a été rappelé par le président.

En conformité avec son ordre du jour, un nouveau bureau est élu pour la saison 2022/2023

Il est composé de:	Pascal BRICARD	Président
	Daniel HOUDOU	Secrétaire
	Laurent BRISARD	Trésorier
	Jean Marc DUPUIS	Trésorier adjoint
	Nicole DUPUIS	Membre
	Vanina JAMES	Membre
	Alain MARSOLLIER	Membre
	Isabelle CHEVALIER	Membre
	Steven LE BERT	Membre
	Marcel CHESNAY	Membre

Ce nouveau bureau sera en fonction jusqu'à la prochaine AG de l'association. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour à partir du 21 juin 2022. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le bilan moral et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30. Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance.

A Argentré le mardi 21 juin 2022

Le Président de séance

Marcel CHESNAY